

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
Votants	7
procuration	0

L'an deux mil vingt-cinq le lundi 30 juin, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 24 juin 2025

Objet
N° 25/05/04
Budget principal * Décision modificative n°2

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Dominique ANCEY

Représentés

Absents excusés Mesdames Rachel ROUSSET et Guyonne FOURNIER

Secrétaire de séance Madame Maryvonne ALVARD

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57A applicable au budget général,
Vu la délibération n°25/03/25 du 14 avril 2025 adoptant le budget primitif 2025,

Vu la délibération n°25/04/09 du 11 juin 2025 adoptant la décision modificative n°1 du budget principal,

Considérant qu'il est nécessaire d'apporter une modification aux crédits votés sur la nature 673 « titres annulés sur exercices antérieurs »,

Considérant que cette situation nécessite d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour le chapitre concerné, tout en respectant les équilibres budgétaires,

Il convient de procéder aux virements de crédits comme suit :

CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLÉ	MONTANT BUDGET PRIMITIF	MONTANT DÉCISION MODIFICATIVE	MONTANT DÉFINITIF
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
67	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	5 000.00€	+ 18 414.00€	23 414.00€
011	611	Contrats de prestation de service	83 000.00€	- 18 414.00€	64 586.00€
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				0.00€	

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget principal telle qu'indiquée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Maryvonne ALVARD



Acte certifié exécutoire le : 01/07/2025
Télétransmis en Préfecture le : 01/07/2025
Notifié ou publié le : 01/07/2025

Le Maire,
Jérémy VALLAS



La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 074-217402908-20250630-25_05_04-BF

